Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 197

Artikel: Les universités suisses entre cantons et Confédération
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016163

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

deau toujours plus lourd pour la collectivité qui en a la charge. Enfin, l'on reconnaît toujours plus clairement que le développement de nos universités est une tâche nationale; la voie est ainsi ouverte à la discussion de possibilités fondamentalement nouvelles d'une répartition des responsabilités entre la Confédération et les cantons. » (Conseil suisse de la science. Deuxième rapport sur le développement des universités suisses, Berne 1972, page 23).

3. Les universités suisses entre cantons et Confédération

Selon le rapport du Conseil suisse de la science, les principales caractéristiques de l'évolution du système universitaire suisse depuis 1960 sont les suivantes :

1. Une forte augmentation du nombre total des étudiants (21 259 en 1960, 42 072 en 1970), dans une proportion supérieure à l'évolution démographique. Malgré cela, la Suisse demeure presque en queue de liste des pays industrialisés pour le pourcentage d'étudiants par rapport aux classes d'âges considérées, et en dernière position pour l'accroissement de ce taux de 1955 à 1965. Elle occupe également le 15e rang sur 17, dans la liste des membres de l'OCDE, pour le nombre d'étudiantes (19,9 %) par rapport au nombre total d'étudiants.

2. Un accroissement considérable des dépenses (d'exploitation surtout) des hautes écoles, supérieur à l'évolution du nombre des étudiants. Pour l'ensemble des hautes écoles suisses (y compris les Ecoles polytechniques fédérales) les dépenses totales ont en effet passé de 153 millions en 1958 à 606 en 1969, avec une augmentation moyenne de 13,3 % par an. C'est ainsi que, très grosso modo, on peut constater par exemple que le nombre d'étudiants par rapport au nombre d'enseignants est tombé de 15 : 1 en 1966 à 11 : 1 en 1970.

3. Un retard dans le développement « externe », et en partie également dans le développement « interne » de nos hautes écoles cantonales, contrastant avec l'aide accordée aux Ecoles polytechniques fédérales. En 1958, les cantons consacraient à peu près 2,8 ‰, la Suisse dans son ensemble 4,9 ‰, du produit national brut aux Universités; à cette époque, en Allemagne fédérale, pays dont les structures politiques et d'enseignement sont comparables aux nôtres, ces chiffres étaient respectivement de 3,9 ‰ et 4,5 ‰. En 1969, rupture ! en Suisse, la progression est moyenne : 4,0 ‰ et 7,5 ‰, respectivement pour les cantons et la Confédération; en Allemagne, saut important à 7,9 ‰ et 9,6 ‰. Enfin, tandis que les cantons s'en tiennent à un rapport de 15 % entre les dépenses d'investissement et les dépenses totales, la Confédération a, elle, consacré une part importante de ses dépenses pour les EPF aux investissements (moyenne : 35-40 % des dépenses totales, avec une pointe de 50 % en 1966-1969).

4. Un soutien croissant, mais manifestement insuffisant encore, des cantons universitaires par la Confédération. Ce qui a entraîné une forte augmentation des dépenses fédérales pour l'enseignement et la recherche, qui, en 1969, représentent 4,1 % du budget fédéral contre 2,2 % en 1958. La moyenne des dépenses des cantons universitaires demeure cependant plus élevée puisqu'elle atteint, en 1966-69, 5,7 % du budget cantonal.

5. Une tendance croissante à examiner les questions et à expérimenter les nouvelles idées en matière de réforme des études et des structures, comme le prouve d'ailleurs la revision, achevée ou en cours, des lois universitaires de la plupart des cantons intéressés.

6. Une disposition, qui varie suivant les cantons ayant la charge d'une université, à collaborer et à coordonner les efforts, mais qui, dans l'ensemble, est insuffisante.

7. Enfin, la conscience croissante de la nécessité de repenser la répartition actuelle des tâches entre la Confédération et les cantons qui ont la charge d'université (et, par conséquent, entre les cantons universitaires et les autres cantons).

En conclusion de ce tour d'horizon, le rapport du Conseil suisse de la science constate (p. 81) :

« Les cantons universitaires, mais surtout la Confédération, ont, au cours des dernières années, accompli de grands efforts pour développer les hautes écoles. Il est cependant manifeste que le chemin conduisant à l'Université suisse est encore long; nous venons seulement de nous y engager. Le développement externe aussi bien qu'interne de nos hautes écoles est très variable suivant les universités et il ne peut satisfaire que dans une mesure restreinte les exigences croissantes provoquées par un nombre toujours plus grand d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs. Les efforts pour une réorganisation des programmes d'études et des méthodes d'enseignement ne progressent que lentement et, dans la plupart des cas, l'organisation des universités ne vient pas encore à bout des nouveaux problèmes de collaboration interdisciplinaire et de développement global et systématique. Mais il subsiste surtout une incertitude considérable au sujet des finalités futures de nos universités ; une « théorie universitaire » globale de l'ère technologique fait encore défaut ».

4. Nombre d'étudiants: l'offre et la demande

Partant du postulat que tout étudiant suisse doit pouvoir, par principe, poursuivre les études de son choix, deux études, celle du professeur Kneschaurek (Perspective de l'enseignement suisse, 4e partie des perspectives de l'évolution de l'économie suisse jusqu'en l'an 2000, Saint-Gall, 1971), et celle de Müller-Jäger (Schweizerische Studentenprognosen. Eine Analyse, Berne, Office fédéral des imprimés et du matériel, 1972), comman-

SUITE DU DOSSIER AU VERSO